



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

### SAISON 2022/2023

#### PROCÈS-VERBAL N°54

Réunion du : **mardi 11 avril 2023**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 15 et 16 avril 2023, en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif, seront reportées automatiquement sur le week-end des 22 et 23 avril 2023 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

#### SENIORS - CHAMPIONNAT

##### **24576990 – BRETIGNY FCS 1 / LINAS MONTHLERY ESA 1 du 16/04/2023 (N3)**

Après lecture du courriel de BRETIGNY FCS, la Commission autorise le déroulement du match sur le terrain synthétique n°2 du stade Delaune en cas d'impraticabilité du terrain d'honneur.

La Commission demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

##### **2457701 – DRANCY JA 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 13/05/2023 avancé au 29/04/2023 (N3)**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au jeudi 18/05/2023 à 15h00 au stade Charles SAGE à DRANCY.

##### **24555283 SAINT DENIS US 1 / CHATOU AS 1 du 15/04/2023 (R1/A)**

Accord des 2 clubs pour avancer le match à 17h00.

Accord de la Commission.

##### **24555287 FC 93 BOBIGNY BG 2 / SAINT LEU FC 95 1 du 16/04/2023 (R1/A)**

Demande du FC 93 BOBIGNY BG pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SAINT LEU FC 95 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24555248 FC 93 BOBIGNY BG 2 / CERGY PONTOISE FC 1 du 23/04/2023 (R1/A)**

Demande du FC 93 BOBIGNY BG pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 17h00 (au lieu de 15h30) en raison de la programmation d'un match de championnat National U19 sur le même terrain à 14h00.

Les Compétitions Nationales étant prioritaire sur celles de niveau Régional, la Commission **fixe le match à 17h00.**

**24555241 FC 93 BOBIGNY BG 2 / SAINT DENIS US 1 du 02/04/2023 reporté au 30/04/2023 (R1/A)**

La Commission,

Pris connaissance des différentes de demandes de modification du coup d'envoi du match (18h00 puis 17h00) du FC 93 BOBIGNY BG,

Pris connaissance des refus de SAINT DENIS US,

Considérant qu'un match de championnat National U19 est programmé le même jour sur le même terrain à 14h00,

Considérant que les Compétitions Nationales sont prioritaires sur celles de niveau Régional,

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre reportée,

Par ces motifs,

**Fixe le coup d'envoi à 17h00.**

**24555418 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / FLEURY 91 FC 2 du 15/04/2023 (R1/B)**

Demande de NEUILLY SUR MARNE SFC pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FLEURY 91 FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24555380 – VIRY CHATILLON ES 1 / CRETEIL US 2 du 22/04/2023 (R1/B)**

Courriel de VIRY CHATILLON ES indiquant l'indisponibilité du terrain d'honneur du stade Henri LONGUET (début des travaux avancé au 17/04/2023).

La Commission reste en attente du document officiel de la Mairie et demande au club de VIRY CHATILLON ES de lui proposer un autre terrain pour jouer ce match.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

Informations à transmettre au plus tard pour le mardi 18/04/2023.

**24555429 – VIRY CHATILLON ES 1 / TORCY PVM US 1 du 27/05/2023 (R1/B)**

Arrêté municipal de la Mairie de VIRY CHATILLON indiquant l'indisponibilité du terrain d'honneur du stade Henri LONGUET prévus du 1er mai au 02 octobre 2023, en raison de travaux de réfection.

La Commission demande au club de VIRY CHATILLON ES de lui proposer un autre terrain pour jouer ce match.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

**24555415 LILAS FC 1 / TORCY PVM US 1 du 15/04/2023 (R1/B)**

Demande des LILAS FC pour décaler le coup d'envoi du match à 18h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TORCY PVM US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24555816 NOISY LE SEC 1 / SARCELLES AAS 1 du 16/04/2023 (R2/C)**

Demande de NOISY LE SEC pour décaler le coup d'envoi du match à 17h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24555944 POISSY AS 2 / CHAMPIGNY 94 FC 1 du 16/04/2023 (R2/D)**

Demande de POISSY AS 2 pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHAMPIGNY 94 FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24555549 – OZOIR FC 77 1 / MONTREUIL FC 1 du 16/04/2023 (R2/A)**

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 20h00, sur le stade des 3 Sapins à OZOIR LA FERRIERE.  
Accord des 2 clubs et de la Commission.

**24556076 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / LUSITANOS ST MAUR 2 du 16/04/2023 (R3/A)**

Demande d'ISSY LES MOULINEAUX FC pour décaler le coup d'envoi du match à 15h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de LUSITANOS ST MAUR qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24556343 SARCELLES AAS 2 / CERGY PONTOISE FC 2 du 16/04/2023 (R3/C)**

Demande de SARCELLES AAS pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 17h00 (au lieu de 16h00) en raison de la programmation d'un match de championnat National U19F sur le même terrain à 15h00.

Les Compétitions Nationales étant prioritaire sur celles de niveau Régional, la Commission **fixe le match à 17h00**.

**24556472 – TORCY P.V.M. US 2 / BLANC MESNIL SFB 2 du 16/04/2023 (R3/D)**

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 15h30, sur le stade du Fremoy 2 à TORCY.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

<b>U20 - CHAMPIONNAT</b>
--------------------------

**24977252 – HOUILLES S.O. 20 / ST BRICE FC 20 du 14/05/2023 (R3/E)**

Courriel d'HOUILLES S.O. et de la Mairie d'HOUILLES avec une attestation d'indisponibilité de l'installation le 14/05/2023 suite à l'organisation d'une manifestation sur les installations.

La Commission avance cette rencontre au 23/04/2023.

**24577807 – VERSAILLES 78 FC 20 / AS ARARAT ISSY 20 du 09/04/2023 (R2/B)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre de la rencontre, la Commission enregistre le forfait non avisé d'AS ARARAT ISSY 20.

Considérant qu'il s'agit du 3<sup>ème</sup> forfait et en application de l'article 23.4 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., la Commission enregistre le forfait général d'AS ARARAT ISSY 20.

**24975127 – COURONNES OFC 20 / AFP 18 20 du 23/04/2023 (R3/A)**

Demande de COURONNES OFC d'avancer la rencontre au 22/04/2023 à 19H.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'AFP 18.

**500828 – ESPERANCE PARIS 19EME (R3/A)****Rappel:**

Suite à la décision de la C.R.D. du 05/01/2023 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 de ESPERANCE PARIS 19EME à compter du 06/02/2023.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli et de **l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations**. Le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 10km de la Ville de PARIS et ne pourra pas être une installation sportive dont la Ville de PARIS est propriétaire ou gestionnaire.

Les rencontres concernées sont :

- 24975163 – PARIS 19 ESP / PARIS 19E ANTILLAIS du 16/04/2023

**25069411 – MITRY MORY FOOTBALL / ST MAUR F. MASC. VGA. Du 16/04/2023 (R3/B)**

Demande de MITRY MORY FOOTBALL de report de la rencontre au 30/04/2023.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de ST MAUR F. MASC. VGA.

**U18 – CHAMPIONNAT****24557265 POISSY AS 1 / CLAYE SOUILLY 1 du 16/04/2023 (R2/B)**

Demande de POISSY AS pour avancer le coup d'envoi du match à 11h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CLAYE SOUILLY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**U18 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1er Rappel

24557383 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / RCP FONTAINEBLEAU 1 (R3/A)

**U17 - CHAMPIONNAT****ESP. PARIS 19ème - 500828 - Régional 2 - poule A**

Suite au retrait du classement du terrain n° 2 du Stade Jules Ladoumègue à PARIS 19 (pv Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives du 30/03/2023)., la Commission demande au club de l'ESP. PARIS 19ème de transmettre le nom d'un terrain de repli pour les 3 rencontres ci-après :

24962988 ESP. PARIS 19ème / VERSAILLES FC du 16/04/2023

24962953 ESP. PARIS 19ème / BAGNEUX COM du 23/04/2023

24963005 ESP. PARIS 19ème / MEUDON AS du 04/06/2023

Copie de la présente décision à la Mairie de PARIS.

**24963120 LINAS MONTLHERY ESA / SENART MOISSY du 16/04/2023 (R2/B)**

Demande de LINAS MONTLHERY ESA pour décaler le coup d'envoi du match à 13H30 au stade Paul Desgouillons à MONTLHERY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SENART MOISSY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24963124 – FONTENAY SOUS BOIS US / BOISSY SOUS ST YON FC du 14/05/2023 (R2/B)**

Demande de BOISSY SOUS ST YON FC indiquant son souhait que cette rencontre soit inversée sur ses installations en raison du forfait non avisé de FONTENAY SOUS BOIS US, lors du match aller.

Conformément à l'article 23.8 du R.S.G de la L.P.I.F.F. qui stipule que : « *Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire. Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club concerné.* »,

La Commission décide d'inverser la rencontre sur les installations de BOISSY SOUS ST YON, le dimanche 14 mai 2023 à 15h00, sur le stade Albert Batteux à BOISSY SOUS ST YON.

**24962980 - ISSY LES MOULINEAUX FC / VITRY CA 94 2 du 09/04/2023 (R2/A)**

Courriel du FC ISSY LES MOULINEAUX.

La Commission enregistre le forfait de l'équipe du FC ISSY LES MOULINEAUX (1<sup>er</sup> forfait).

**24963480 CERGY PONTOISE FC / HOUILLES AC du 16/04/2023 (R2/D)**

Demande de CERGY PONTOISE FC pour décaler le coup d'envoi du match à 16H00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'HOUILLES AC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24963479 SAINT BRICE FC / TRAPPES FC du 16/04/2023 (R2/D)**

Demande de SAINT BRICE FC pour décaler le coup d'envoi du match à 15H00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TRAPPES FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**U16 - CHAMPIONNAT****24572191 CRETEIL US 1 / ACBB 1 du 16/04/2023 (R1)**

Demande de changement d'horaire de CRETEIL US.

Cette rencontre aura lieu à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ACBB qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24572452 LINAS MONTHLERY ESA 1 / BONDY AS 1 du 16/04/2023 (R2/A)**

Demande de changement d'horaire de LINAS MONTHLERY ESA.

Cette rencontre aura lieu à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BONDY AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24572454 – FC 93 BOBIGNY BG 1 / MELUN FC 1 du 16/04/2023 (R2/A)**

Demande de changement d'horaire du FC 93 BOBIGNY BG.

Cette rencontre aura lieu à 14h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MELUN FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24572287 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / PUC 1 du 23/04/2023 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire d'ISSY LES MOULINEAUX FC.

Cette rencontre aura lieu à 11h00 au stade de la Cité des Sports à ISSY LES MOULINEAUX

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du PUC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 21/04/2023 – 12h00.

**24572551 ISSY LES MOULINEAUX FC 2 / MANTOIS 78 FC 2 du 23/04/2023 (R3/A)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report au dimanche 06/05/2023 d'ISSY LES MOULINEAUX Fc (motif terrain utilisé),

Considérant que cette rencontre a pour coup d'envoi 14h00,

Pris connaissance de la planification des rencontres ce dimanche 23/04/2023 sur le terrain Gabriel Voisin,

Considérant qu'une rencontre Senior R2 est programmée sur ce même terrain à 15h00,

Par ces motifs,

Fixe le coup d'envoi du match à 12h30.

La Commission précise que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental.

**24572714 TORCY PVM US 3 / ENTENTE SSG 1 du 16/04/2023 (R3/B)**

Ce match aura lieu à 17h00 (horaire habituel du coup d'envoi des rencontres à domicile de l'équipe de TORCY PVM US).

**24572980 – RACING CFF 2 / SALESIIENNE DE PARIS 1 du 16/04/2023 (R3/D)**

Reprise de dossier.

Suite au refus de la SALESIIENNE DE PARIS le match reste fixé à 13h00.

**U14 - CHAMPIONNAT****24565150 AC BOULOGNE BILLANCOURT 1 / BONDY AS du 13/05/2023 (R1/A)**

Rappel :

Le club de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT doit communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour cette rencontre.

**Le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors des villes de BOULOGNE BILLANCOURT, MEUDON LA FORET et ISSY LES MOULINEAUX.**

**24565227 BONDY AS 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 15/04/2023 (R2/A)**

Demande de BONDY AS pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RC ARGENTEUIL qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

**24565415 BRUNOY FC 1 / SENART MOISSY 2 du 15/04/2023 (R3/C)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de BRUNOY FC pour jouer le match au stade Municipal (pelouse).

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain lié aux conditions climatiques le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique du stade du Parfait Lebourg à BRUNOY ; étant précisé que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental.

**24565594 BAGNEUX COM 1 / VINCENNES CO 1 du 15/04/2023 (R3/D)**

Demande BAGNEUX COM pour reporter le match au samedi 20/05/2023 (motif : terrain indisponible).

La Commission demande à BAGNEUX COM pour le jeudi 13/04/2023 :

1. Le justificatif officiel d'indisponibilité du Parc des Sports (attestation Mairie ou mail)
2. Si le stade René Rousseau est disponible pour accueillir ce match :
  - a. Si changement horaire, l'accord de VINCENNES CA sera nécessaire
  - b. Si indisponible : fournir également justificatif indisponibilité du terrain
3. Si aucun terrain n'est disponible pour ce samedi 15/04/2023, le match sera reporté au samedi 22/04/2023

**CDM - CHAMPIONNAT****24571527 SOISY SUR SEINE / ST CYR LUSO du 16/04/2023 (R2/B)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de SOISY SUR SEINE pour jouer le match au stade des Donjons n°2 (pelouse).

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain lié aux conditions climatiques le match devra avoir lieu sur le terrain stabilisé du stade Georges Marchand à SOISY SUR SEINE.

**24571624 ISSY LES MOUMLINEAUX FC / CASTANHEIRA PARIS AS du 23/04/2023 (R3/A)**

Demande d'ISSY LES MOUMLINEAUX FC S pour avancer le coup d'envoi du match à 09h00.  
Accord de la Commission.

**ANCIENS - CHAMPIONNAT****24604276 – PORCHEVILLE FC / NANTERRE AJS du 09/04/2023 (R2/A)**

Attestation de la mairie de PORCHVILLE indiquant le terrain impraticable, en raison d'une panne du matériel de traçage.

La Commission reporte cette rencontre au dimanche 30 avril 2023.

**24604589 – HOUILLES SO / CHAMBOURCY ASM du 14/05/2023 (R3/A)**

Reprise du dossier.

Courriel de HOUILLES SO et attestation de la Mairie de HOUILLES indiquant l'indisponibilité du terrain le 14 mai 2023, en raison d'une manifestation.

La Commission avance cette rencontre au dimanche 30 avril 2023.

**24604582 VILLENEUVE LA GARENNE / HOUILLES SO du 16/04/2023 (R3/A)**

Demande VILLENEUVE LA GARENNE pour décaler le coup d'envoi du match à 11h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de HOUILLES SO qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/04/2023 – 12h00.

La Commission rappelle que les Compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental.

**24604716 MONTROUGE GS / CLAMART CSM du 16/04/2023 (R3/B)**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au jeudi 27/04/2023 à 20h00

En l'absence d'un motif recevable, ce match ne peut pas être reporté.

**24604983 RED STAR FC / COUBRON CSM du 16/04/2023 (R3/D)**

Demande du RED STAR FC pour reporter le match au dimanche 21/05/2023 (motif : terrain indisponible).

En l'absence de la réception de justificatif officiel de la mairie de SAINT OUEN, la Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et maintient le match à la date initiale.

Elle rappelle que les Compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental.

**24604990 RC GONESSE / ROISSY EN BRIE US du 28/05/2023 (R3/D)**

Accord des 2 clubs pour avancer le match au dimanche 07/05/2023

**ANCIENS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

**1er Rappel**

24604709 CLAMART CSM / VOSINS FC du 09/04/2023 (R3/B)